

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 18 mai 2022

Visioconférence TEAMS

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Julie Forgues (Arts visuels)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Simon LeBlanc (Rep. étud., Sc. soc.)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)

Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Lise Savoie (Travail social)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences motivées :

Richard Boulanger (Musique)
Émilie Grace Lavoie (rep. unité II)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)

Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 mai 2022

Le doyen souhaite d'abord la bienvenue à Simon LeBlanc, le nouveau représentant étudiant des sciences sociales.

Il demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Il rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Arnaud Scaillerez propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Lise Savoie, la proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2022

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, la proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2022

Point 5.1 : Les modifications apportées aux programmes de 2^e et 3^e cycle en sciences du langage ont été acheminées à la FESR le 21 avril et la registraire a confirmé que le projet en est à la vérification de conformité.

Point 5.2 : Les modifications de cours MUSI ont été envoyées au Comité des programmes le 22 avril dernier.

Point 8 : La réaction au rapport du Comité paritaire n'a pas été préparée, mais devrait être à l'ordre du jour du Conseil de faculté de juin.

Point 9.2 : Les regroupements ont été faits en prévision de la journée Portes ouvertes et les unités préparent leurs présentations pour les élèves.

Point 9.6 : L'assemblée facultaire figure à l'ordre du jour de cette présente réunion.

Point 10.1 : La Faculté explore la possibilité de créer sur son site web un calendrier des conférences pour éviter les chevauchements. Il est aussi important d'informer le décanat des activités envisagées pour qu'elles soient annoncées.

4. Affaires étudiantes

Simon LeBlanc se familiarise avec ses nouvelles fonctions et n'a pas vraiment eu d'échos de préoccupations étudiantes jusqu'à maintenant.

L'élection d'un Conseil étudiant des arts constitue un des éléments à régler cette année.

Un membre propose de fournir une liste d'étudiantes et d'étudiants qui souhaiteraient potentiellement s'engager dans les conseils étudiants. Le doyen rappelle que les élections ne relèvent pas de la Faculté et que celle-ci ne devrait pas s'ingérer dans ce processus.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Programme d'information-communication [Annexe 1]

5.1.1 Modification des EQE des cours ICOM

Gervais Mbarga présente les EQE des cours ICOM qui ont été revues à la suite des modifications apportées cette année au programme en information-communication.

Des membres posent des questions sur la formulation du préambule, qui sera finalement supprimé pour favoriser la clarté du document. Une clarification s'impose aussi dans le tableau pour les deux cours qui exigent le doctorat.

Gervais Mbarga propose les EQE modifiées des cours ICOM. Appuyée par Lise Savoie, la proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

Rien à signaler.

7. Nomination | Professeure associée

7.1 Joceline Chabot (Département d'histoire et de géographie) [Annexe 2]

Jean-Luc Bonnaud explique que Joceline Chabot prendra sa retraite cette année et qu'elle demande un statut de professeure associée. Titulaire d'une subvention Savoir du CRSH, elle pourra demeurer chercheure principale auprès du CRSH grâce à cette nomination.

Jean-Luc Bonnaud propose la nomination de Joceline Chabot comme professeure associée. Appuyée par Julie Forgues, la proposition est adoptée par consensus.

8. Informations

8.1 Plan autochtone [Annexe 3]

Le vice-doyen avait demandé aux collègues de réagir au Plan autochtone d'ici le 11 mai. Il a reçu quelques commentaires et invite les membres qui souhaiteraient se prononcer sur ce document à communiquer avec lui d'ici le 19 mai en matinée.

8.2 Dégrèvements RDC

Le doyen explique que certains collègues n'ont pas obtenu leurs crédits de dégrèvements de la banque et il présente des informations sur l'attribution de ces crédits. Selon la convention collective, une banque de 108 crédits de dégrèvement était disponible cette année. Comme l'attribution est faite sur concours, tout le monde ne peut en obtenir.

Il faut savoir que le nombre de nouvelles professeures et nouveaux professeurs augmente et, souvent très engagés en recherche, elles et ils obtiennent des crédits de dégrèvement RDC.

Le doyen a compilé des données liées à l'attribution des crédits de la banque dans les dernières années à la FASS. Il précise qu'il n'inclut pas les crédits obtenus par d'autres moyens, comme les crédits automatiques.

En 2019-2020, 23 demandes ont été soumises et 4 n'ont pas été retenues.

En 2020-2021, 22 demandes ont été soumises et 2 n'ont pas été retenues.

En 2021-2022, 22 demandes ont été soumises et 5 n'ont pas été retenues.

En 2022-2023, 25 demandes ont été soumises et 4 n'ont pas été retenues.

Il présente également le nombre de professeures et professeurs de la FASS qui ont bénéficié des crédits de dégrèvement RDC dans les dernières années en vertu des articles 20.18 ou 24.20, soit 31 en 2019-2020, 34 en 2020-2021, 31 en 2021-2022 et 34 en 2022-2023.

En somme, apprécié selon le nombre de celles et ceux qui pouvaient effectivement se prévaloir d'une des clauses de l'article 24 au printemps 2021, la moitié du corps professoral obtient des crédits de dégrèvement RDC en 2022-2023, ce qui apparaît raisonnable.

8.3 Assemblée facultaire | Fête des retraitées et retraités (automne)

L'assemblée facultaire prévue au départ en juin est reportée au 29 août en après-midi et accueillera Mathieu Lang, leader de la planification stratégique, ainsi que le recteur Denis Prud'homme.

Cette rencontre sera suivie d'un cocktail de début d'année et soulignera les départs à la retraite.

8.4 Remise des notes finales et calcul des rendements

Le vice-doyen indique que ce semestre, la date limite de remise des notes finales était le 3 mai à midi et que certaines notes n'étaient toujours pas entrées sur Maniweb le 11 mai.

Il invite les membres à rappeler lors de leurs assemblées départementales qu'il est important de respecter la date de remise des notes finales. Si, pour une raison exceptionnelle, les notes ne peuvent être affichées avant la date limite, il faut communiquer directement avec le vice-doyen pour l'en aviser.

9. Autres points

Rien à signaler.

10. Clôture de la séance

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 14 h 10.


Jean-François Thibault


Matthieu LeBlanc